

# Fumisterie : conception, installation et entretien des ouvrages < 70 kW

**Durée : 3 jours (21 heures)**

**Public concerné :**

- Professionnels du secteur plomberie, chauffage, fumisterie et maçonnerie.

**Effectif :**

12 participants au maximum

**Prérequis :**

- Français : lu, écrit, parlé
- Maîtriser les calculs mathématiques de base (addition, soustraction, multiplication).

**Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :**

- Formateur expert sélectionné pour ses compétences techniques et pédagogiques
- Formation présentielle alternant apports théoriques, études de cas pratiques et de situations spécifiques à chaque corps d'état du bâtiment
- Lien de téléchargement du support de formation remis à chaque participant.

**Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :**

- Présentation des règles de sécurité par le formateur
- Signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur
- Autoévaluation des acquis et de la qualité de la formation renseignée par le stagiaire à l'issue de l'action
- Formation sanctionnée par la remise d'une attestation de formation.

**Note : cette formation ne délivre pas une équivalence professionnelle (type CQP).**

**Les plus de la formation :**

Un bagage indispensable pour toute personne réalisant des travaux de pose et d'entretien des conduits de fumée.

**Objectifs :**

- Appréhender les différentes configurations en fumisterie : conduits de fumée en tirage négatif, conduits concentriques, ventouse pour les appareils étanches à pression positive
- Maîtriser les principales dispositions de la réglementation en vigueur : NF DTU 24.1, NF DTU 24.2, directive Eco-Conception, NF 13.384-1, DTU 61.1
- Maîtriser les différents systèmes existants du dimensionnement à la mise en œuvre selon les différentes zones d'implantation
- Disposer des bases pour établir un diagnostic et, le cas échéant, proposer une technique de réhabilitation appropriée (tubage, chemisage, dimensionnement).

**Programme :**

**■ 1<sup>er</sup> JOUR :**

- Le contexte réglementaire : les normes (NF P DTU 24.1, 24.2, 65.1, En 13 384, En 303.5) ; les arrêtés (24/03/82 et 15/09/09) ; les avis techniques, RSDT, DTA, le marquage CE, le label Flamme Verte.
- Les différents combustibles et leurs spécificités, les différentes combustions ; le rendement de combustion et des appareils.
- La réglementation spécifique gaz : l'arrêté du 28/02/2018, le NF DTU 61.1 ; les caractéristiques et risques liés au gaz ; les différents types d'appareil gaz ; les locaux et leur ventilation ; le conduit de fumée, le raccordement des appareils, les spécificité des appareils étanches (ventouse), le débouché des ventouses.
- Le fioul : caractéristiques, combustion, fumisterie et ses particularités par rapport au gaz ; l'entretien, les appareils étanches, les règles d'implantations des sorties ventouse, les appareils sur cheminée.

**2<sup>ème</sup> JOUR :**

- Les appareils bois : la combustion du bois, le conduit de fumée, le raccordement, le risque incendie, le dimensionnement des conduits de fumées (tout type) à l'aide d'abaques et sur logiciel
- La mise en œuvre des conduits de fumée du pied à la souche : le conduit maçonné et les conduits métalliques, le débouché, les accessoires, l'extracteur mécanique ou électrique
- Les inserts et les âtres DTU 24.2 et leur mise en œuvre spécifique
- La mise en œuvre d'un poêle à granulés étanche ou non
- La différente zone de débouché (1.2.3)
- La réhabilitation des conduits (tubage).

**3<sup>ème</sup> JOUR :**

- Mise en route et maintenance des installations (arrêté du 15/09/09)
- L'entretien annuel des chaudières : opérations à réaliser selon la norme NF X50-011 et le type de combustible
- Les bases du ramonage : comment procéder ? Les obligations
- Les éléments de sécurité et les spécificités selon le combustible
- Les effets du réglage des brûleurs lors des opérations de ramonage
- Les mesures obligatoire, selon le type de brûleur et de combustible.